

Collège de Bruges : l'excellence à l'échelle européenne

C'est la grande école de l'Europe par excellence. « *Le plus européen des instituts d'études européennes*, précise son recteur Paul Demaret, au sujet du Collège d'Europe. *Cela grâce au caractère paneuropéen de son corps enseignant et de ses étudiants, l'atmosphère régnant sur les deux campus de Bruges et de Varsovie, et au réseau de relations bâti par le Collège à travers l'Europe.* » C'est également le plus ancien : il fut fondé en 1948* par Salvador de Madariaga, homme d'Etat espagnol, penseur et écrivain exilé, qui poursuivait l'idée d'établir un Collège où des di-

plômés universitaires de différents pays pourraient étudier et vivre ensemble. Un groupe de Brugeois, conduits par le révérend père Karel Verleye, réussit à l'attirer à Bruges afin de rendre à la ville son rayonnement européen.

Environ 275 étudiants à Bruges (Belgique) et 120 à Varsovie (Pologne, où le campus fut créé en 1992) triés sur le volet, représentant une quarantaine de nationalités, et parlant en moyenne trois ou quatre langues, généralement déjà titulaires d'un diplôme de troisième cycle et âgés en moyenne de 25 ans, y forment chaque

année un véritable « microcosme européen ».

Le corps enseignant est composé d'universitaires et de praticiens d'horizons variés, et les cours, ainsi que les séminaires de recherche, les exercices de simulation, les ateliers et rencontres avec de prestigieux spécialistes extérieurs, sont dispensés en anglais et en français.

Au programme : une spécialisation poussée dans la dimension européenne du champ d'étude initial (droit, économie...) et une connaissance approfondie de l'ensemble de la construction européenne, en une année académique de la

mi-septembre à la fin juin, jalonnée d'examens écrits et oraux et d'un mémoire de master en anglais ou en français. Voyages d'études dans les différentes institutions, dans les pays voisins et visite d'échange entre les deux campus sont également organisés. Les étudiants participent en outre à la « European Law Moot Court Competition » et au « Concours René Cassin ».

A la clé : le diplôme d'études européennes approfondies, et l'ouverture des portes des institutions européennes, administrations nationales, organisations internationales ou des cercles professionnels euro-

péens. En 2004, par exemple, 26 % des diplômés ont réussi les concours qui permettent de travailler au sein des institutions de l'Union européenne.

Les frais annuels s'élevaient à 16 000 euros (scolarité : 10 000 € ; résidence : 6 000 €) mais 85 % des étudiants bénéficient de bourses d'études complètes ou partielles, octroyées par des gouvernements ou des fondations privées.

Attention : les dossiers de candidature sont à remplir et envoyer au comité de sélection de sa nationalité, ainsi qu'au bureau d'admission du collège à Bruges, avant le

31 janvier. Trois conditions : être âgé de moins de 30 ans, être titulaire d'un diplôme universitaire « dans un domaine approprié au programme du collège » et avoir une « bonne connaissance » du français et de l'anglais.

J. D.

* L'Institut universitaire européen de Florence a été créé en 1972
- Pour les Français : ministère des Affaires étrangères, Eglise, 28, rue de la Grange-aux-Belles, 75010 Paris, www.eigde.asso.fr/bfe
- Collège d'Europe, Diver 118E-8000 Brugge, Belgique, www.coleurop.be

Un groupe américain en Europe

L'Ecole centrale des techniques de l'environnement industriel (Ectei) et sa filiale Prépattech à 70 %, via le groupe Ecole centrale d'électronique (ECE), l'Institut français de gestion (IFG) à 51 % : le groupe américain *Laureate Education Inc.* poursuit ses prises de participation dans des établissements d'enseignement supérieur privés français. En 2001, ce groupe américain créé en 1998 (ex-Sylvan Learning System) avait déjà racheté l'Ecole supérieure du commerce extérieur (ESCE). Spécialisé dans la fourniture de services éducatifs, l'ancien propriétaire du Wall Street Institute s'est engagé dans une stratégie de développement d'un réseau d'écoles et d'universités privées en Europe, et dans le monde. Il compte déjà douze institutions, parmi lesquelles l'Ecole hôtelière Les Roches et l'Institut de hautes études Glion en Suisse et l'Universidad Europea de Madrid, trente-cinq campus et quatre universités en ligne (qui concerneraient 137 000 étudiants dans le monde).

S'expatrier dans les meilleures conditions

Avec pour objectif de « proposer une vaste gamme d'informations et de conseils pour permettre à tous ceux qui, de bac à bac + 5, souhaitent partir étudier à l'étranger, de choisir un établissement français ou étranger, de compléter leur cursus de formation ou encore d'améliorer leurs connaissances linguistiques », le Salon des formations internationales se tiendra cette année les samedi 8 et dimanche 9 janvier. Comptant plus de cent quarante exposants français et étrangers dont les cursus sont en rapport avec l'international, il devrait attirer environ 50 000 visiteurs, désireux de donner une dimension internationale à leur parcours. Un cycle de douze conférences permettra aux jeunes de poser toutes leurs questions en direct (Quels débouchés pour les études de langues ? Les cursus universitaires qui forment à l'international ; Étudier au Québec ; aux États-Unis ; en Espagne ; en Italie ; en Grande-Bretagne ; en Australie...).

L'Agence Socrates-Leonardo Da Vinci, l'Office allemand d'échanges universitaires (Daad), la Crepuq (Conférence des recteurs et des principaux des universités au Québec) et présenteront leurs formations et programmes d'échanges, soutenus par le ministère des Affaires étrangères. Un pôle international accueillera plus de cinquante établissements et universités étrangers (Allemagne, Australie, Canada, Espagne, États-Unis, Irlande, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suisse...) : une occasion unique de découvrir le fonctionnement des études, les modalités d'échanges et les filières d'excellence de ces pays, avec la possibilité de faire valoir sa candidature sur place. Les universités et les écoles françaises (commerce, ingénieurs, communication, tourisme...) proposant des cursus axés sur l'international sont évidemment présents. Les organismes de séjours linguistiques et écoles de langues également, tout comme le TOEIC (Test of English for International Communication). De quoi s'expatrier dans les meilleures conditions.

De 10 heures à 18 heures, Hall 8, Paris Expo, porte de Versailles, 75015 Paris. Entrée : 5 € (ou sur invitation téléchargeable sur Internet www.megasalon.letudiant.fr/ffront/sa-couv.asp ; Renseignements : 08.92.16.46.36 (0,34 € la minute).

Grande-Bretagne : « Nous avons admis des étudiants qui n'avaient pas le niveau »

La politique de démocratisation de l'enseignement supérieur menée par le gouvernement britannique engendrerait-elle un nivellement par le bas pour les universités ? C'est ce que laisse supposer une enquête publiée il y a un peu plus d'un mois par le *Times Higher Education Supplement* (le supplément Education du *Times*).

Trois quarts des quatre cents universitaires britanniques interrogés par le *Times Higher Education Supplement* reconnaissent avoir « admis des étudiants qui sont incapables de tirer profit d'études supérieures ». Et près de la moitié « s'être sentis obligés de faire passer des étudiants dans le niveau supérieur sans qu'ils le méritent vraiment ».

Par ailleurs, un sur cinq avoue fermer les yeux sur le plagiat et une forme de triche organisée (comme par exemple les réponses aux examens fournies d'avance, notamment à l'université du Middlesex), de plus en plus répandues.

« Il serait inquiétant que les universités admettent des étudiants qui sont incapables d'achever leur cursus, ou fassent passer des étudiants qui ne le méritent pas, a rétorqué un porte-parole du département de l'éducation. Le gouvernement est très ferme quant au fait que l'admission à l'université doit être basée sur le

mérite, sur la réussite et le potentiel du candidat. »

L'enquête réalisée par le journal anglais (baptisée « dumbing down », soit un jeu de mot entre « baisse de niveau » et « infantilisation ») ne touche certes qu'un échantillon des universités du royaume. Mais elle met en évidence le malaise de nombre d'entre elles, les plus pauvres et les moins populaires, acculées à lutter pour maintenir leurs effectifs et leurs budgets, et obligées de recruter plutôt que de sélectionner leurs candidats.

Certaines sont prisonnières du cercle vicieux du système de financement qui les force à accepter des étudiants plus faibles pour remplir leurs effectifs et ainsi obtenir des subventions, et qui applique des sanctions financières si ces derniers abandonnent leurs études. « Il est de ce fait quasiment inévitable que le niveau chute », explique Alan Smithers, conseiller au Parlement pour les questions d'éducation.

D'après les chiffres officiels de l'organisme national Higher Education Statistics Agency, 10 000 étudiants de plus qu'en 1999 ont obtenu une mention très bien (« firsts ») à leur diplôme l'année dernière.

www.thes.co.uk

Le Figaro
5.01.2005